**CONVENTION**

**DE PRET DE MATERIEL**

Etablie entre les soussignés :

- L’Union Sportive de l’Enseignement du Premier Degré de la Drôme, dénommée « USEP26 »

Représentée par Vincent DEFOSSEZ, Délégué Départemental.

Et

Nom et coordonnées de l’école empruntant le matériel :

……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Représentée par ……………………………………………………………………………..

Téléphone portable : …………………………… Téléphone Ecole : ……………………

Il a été convenu :

La présente convention vise à définir les modalités du prêt de matériel entre « l’USEP26 » et l’emprunteur.

Date et horaire de l’emprunt :……………………………………

Date et horaire de retour : ………………………………………

L’emprunteur s’engage à récupérer le matériel et à le restituer dans les locaux de l’USEP, 26 avenue Sadi Carnot, BP 133, 26000 VALENCE.

Liste du matériel prêté :

-

-

-

-

-

-

-

L’emprunteur s’engage à faire un usage normal du matériel prêté, à respecter les conditions d’utilisations convenues avec « l’USEP26 ».

En cas de perte, de casse, l’emprunteur s’engage à prévenir sans délai « l’USEP26 ». Toute dégradation sera à la charge de l’emprunteur.

Fait à Valence, le…………………………………………………….

Signature précédée de la mention « lu et approuvée »

Pour « l’USEP26 » Pour l’emprunteur